



## Demande d'autorisation en matière de construction

### Type de demande

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> DÉMOLITION             | <input type="checkbox"/> MORCELLEMENT             |
| <input type="checkbox"/> AUTORISATION DE BÂTIR  | <input type="checkbox"/> TRANSFORMATION/EXTENSION |
| <input type="checkbox"/> ACCORD DE PRINCIPE     | <input type="checkbox"/> PANNEAUX PUBLICITAIRES   |
| <input type="checkbox"/> DÉCLARATION DE TRAVAUX | <input type="checkbox"/> AUTRES                   |

### Demandeur

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
N° ET RUE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
LOCALITÉ \_\_\_\_\_ TÉL. \_\_\_\_\_  
FAX \_\_\_\_\_ COURRIEL \_\_\_\_\_

### Spécification de la nature des travaux

---

---

---

### Situation du terrain

N° \_\_\_\_\_ RUE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_  
N° CADASTRAL \_\_\_\_\_ SECTION \_\_\_\_\_ DE DIEKIRCH  
CONTENANCE \_\_\_\_\_ ARE(S)  
PROPRIÉTAIRE  OUI  NON

### Signature

NOM \_\_\_\_\_ FONCTION \_\_\_\_\_  
DATE \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_



**VILLE DE DIEKIRCH**

Service technique

## **Demande d'autorisation de démolition**

### **Pièces à fournir (en double exemplaire)**

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Plan de la parcelle à l'échelle 1/500 avec indication des parties de construction à démolir



## Demande d'autorisation de bâtir

### Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Mesurage de la parcelle à l'échelle 1/500 dressé par un géomètre officiel
- Calcul de la performance énergétique et certificat de performance énergétique
- Plan de construction de tous les niveaux, y compris ceux de la cave, du sous-sol et des combles, avec indication de la forme du toit avec affectation 1/50 ou 1/100
- Coupes longitudinales et transversales avec indication :
  - De la topographie existante du terrain
  - Des modifications à apporter à la topographie
  - Du niveau du plancher du rez-de-chaussée par rapport au niveau du terrain naturel et à l'axe de la voie
  - De la hauteur libre des niveaux
  - Des vues en élévation de toutes les façades
- Dans les plans doivent figurer les indications suivantes :
  - Destination des différents locaux et leurs dimensions
  - Les dimensions des surfaces de cour
  - Les hauteurs des surfaces extérieures et des différents niveaux
  - Le niveau de fond de cave par rapport au niveau de référence et au réseau d'égout
  - L'épaisseur des murs extérieurs
  - La hauteur et l'épaisseur des murs de clôture
- Indication       en couleur rouge (nouvelles parties de construction),  
                          en couleur jaune (parties de construction à démolir)



## Demande d'accord de principe

### Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Mesurage de la parcelle à l'échelle 1/500 dressé par un géomètre officiel
- Plan à l'échelle 1/500 avec indication :
  - Limite de propriété
  - Localisation des cotes de référence du / des bâtiment(s) proposé(s)
  - La distance entre les bâtiments et les marges de reculement par rapport aux limites de propriété
  - Les courbes de niveaux
  - L'alignement des façades ou les distances à observer
  - L'implantation exacte des surfaces bâties
  - Les tracés des canalisations avec indication des pentes et des raccordements prévus
- Plan des aménagements extérieurs à l'échelle 1/500 avec indication :
  - Voies d'accès
  - Places de stationnement
  - Murs et clôtures
  - Surface verte
- Plan des façades avec indication :
  - Silhouette des bâtiments avoisinants jusqu'à une distance de 15 m en ordre contigu
  - Façades avec indication d'un relevé précis des façades des bâtiments attenants jusqu'à une distance maximale de 30m en ordre non contigu
  - Le cas échéant un montage photo ou une esquisse 3D



VILLE DE DIEKIRCH

Service technique

## Déclaration de travaux

### Pièces à fournir

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Descriptif précis des travaux envisagés



## Demande de morcellement

### Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Mesurage de la parcelle à l'échelle 1/500 dressé par un géomètre officiel
- Plan à l'échelle 1/500 sur base du plan de mesurage avec indication :
  - L'orientation
  - Limite de propriété, avant et après un remembrement éventuel
  - Localisation des cotes de référence du / des bâtiment(s) proposé(s)
  - La distance entre les bâtiments et les marges de reculement par rapport aux limites de propriété
  - Les courbes de niveaux
  - L'alignement des façades ou les distances à observer
- Coupes longitudinales et transversales avec indication :
  - De la topographie existante du terrain
  - Des modifications à apporter à la topographie
  - Le nombre d'étages et la hauteur des constructions prévues
- Dans les plans doivent figurer les indications suivantes :
- Certificat établi par l'OAI
- Convention entre voisins resp. avec le promoteur



## Demande de transformation

### Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Calcul de la performance énergétique et certificat de performance énergétique (si les conditions de la transformation le demande suivant la loi)
- Plan de construction de tous les niveaux, y compris ceux de la cave, du sous-sol et des combles, avec affectation 1/50 ou 1/100
- Coupes longitudinales et transversales avec indication (en cas de changement de la façade) :
  - De la topographie existante du terrain
  - Des modifications à apporter à la topographie
  - Du niveau du plancher du rez-de-chaussée par rapport au niveau du terrain naturel et à l'axe de la voie
  - Indication de la forme du toit
  - De la hauteur libre des niveaux
  - Des vues en élévation de toutes les façades
- Dans les plans doivent figurer les indications suivantes (seulement pour les éléments transformés) :
  - Destination des différents locaux et leurs dimensions
  - Les dimensions des surfaces de cour
  - Les hauteurs des surfaces extérieures et des différents niveaux
  - Le niveau de fond de cave par rapport au niveau de référence et au réseau d'égout
  - L'épaisseur des murs extérieurs
  - La hauteur et l'épaisseur des murs de clôture
- Indication      en couleur rouge (nouvelles parties de construction),  
                         en couleur jaune (parties de construction à démolir)



VILLE DE DIEKIRCH

Service technique

## Changement d'affectation

### Pièces à fournir

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Plan des locaux destinés au changement d'affectation
- Accord du propriétaire ou de la copropriété



**VILLE DE DIEKIRCH**

Service technique

## Panneaux publicitaires

### Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Un projet en couleur au moins à l'échelle 1/50